



## COMMISSION FINANCIÈRE

### Rapport d'activité 2012

La commission est représentée par Monique LEBERTOIS et Gérard LOCHARD qui se sont rendus à Nice les 4 et 5 mars 2013 dans les locaux de la FFVL.

#### Travaux réalisés pendant cette visite :

- examen du bilan financier au 31 décembre 2012 ;
- vérification de la balance FFVL arrêtée avec le cabinet comptable ;
- vérification des appels d'offres ;
- vérification du tableau des amortissements et immobilisations ;
- revue détaillée du grand livre général ;
- contrôles aléatoires sur les notes de frais ;
- à partir des tableaux analytiques par section : recoupement des charges et produits avec les soldes de la balance générale. Constat : dans l'ensemble, les différentes sections ont respecté leur budget prévisionnel.

Toutes ces opérations ont été effectuées en collaboration avec Sophie et Stéphanie qui ont répondu à l'ensemble de nos sollicitations.

#### Évolution des licences :

En 2012, la progression de licences annuelles a été de : **+ 4,3 %**.

En tenant compte des titres de participation l'augmentation des revenus (produits des cotisations) est de **+ 4,7 %**.

#### Généralités :

Nous avons constaté que le bilan financier est encore positif cette année. Le montant des produits de cotisations supplémentaires par rapport au prévisionnel a été en partie redistribué suite au comité directeur d'octobre 2012. Ce qui donne un résultat final de 46 441 €, somme qui sera réinjectée dans les capitaux propres de la fédération.

Un contrôle de l'URSSAF a eu lieu en 2012 (exercice 2010/2011). Celui-ci n'a donné lieu à aucun redressement, ce qui démontre la bonne gestion sociale de la fédération.



Ont attiré notre attention :

## 1. Vol Passion

Une augmentation de l'abonnement, proposée par la commission Financière en 2011, a été votée lors du comité directeur du 8 décembre 2012 et figure à présent sur les licences 2013 : soit un coût de 6 € /an au lieu de 4 € (soit 1,50 € par n° au lieu de 1 €).

Une étude concernant l'envoi du numéro de décembre, par courriel **et non par courrier**, aux licenciés ayant renouvelé leur licence (mais ne s'étant pas abonnés à *Vol Passion*) est à l'étude et sera mise en place dès la fin 2013.

L'économie réalisée ainsi sera conséquente : 10 000 €.

## 2. LABORATOIRE TESTS

Toujours un sujet à suivre. La nouvelle procédure permet de ne plus avoir d'impayés.

### Clients douteux

Peu d'évolution des montants des créances. Pour 2012 le remboursement a été de 2.000 € (40 531 € en 2012 - 42 635 € en 2011 - 46 290 € en 2010).

Ces montants concernent, dans leur majorité, des clients du LABO. **Ces arriérés sont provisionnés depuis 2009.**

La procédure mise en place depuis 2011 (30% à la commande, 30% à la réalisation, solde à la conclusion) donne de bons résultats mais le volume de matériel testé est de plus en plus faible.

### La problématique

Les principaux marchés mondiaux sont l'Allemagne et la France. Tant que l'homologation française ne pourra pas s'aligner sur le modèle allemand, les allemands conserveront le monopole de leurs tests norme LTF.

De ce fait, les constructeurs de voiles ne sont pas incités à utiliser notre laboratoire.

La fédération projette une réorganisation concernant la gestion du laboratoire en 2013.

Après ces différents contrôles, la commission n'a constaté aucune anomalie à signaler :

- ni dans les procédures,
- ni au niveau des enregistrements dans la comptabilité.

La commission Financière n'a reçu à ce jour aucune saisine.

Nous tenons à remercier l'équipe du secrétariat, et tout particulièrement Sophie et Stéphanie. pour leur accueil, leur collaboration,

Une pensée à Olivier Balazuc, qui termine son mandat en cette fin d'olympiade, et que nous remercions pour les échanges et travaux faits en commun.

La commission Financière  
Gérard LOCHARD - Monique LEBERTOIS